



HAL
open science

IIAC - Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IIAC - Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain. 2013, École des hautes études en sciences sociales - EHESS, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02031027

HAL Id: hceres-02031027

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031027>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :
INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ANTHROPOLOGIE DU
CONTEMPORAIN

IIAC

sous tutelle des
établissements et organismes :

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Centre National de la Recherche Scientifique



Janvier 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe. Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : **INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ANTHROPOLOGIE DU CONTEMPORAIN**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A+	A	A	A+



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ANTHROPOLOGIE DU CONTEMPORAIN
Acronyme de l'unité :	IIAC UMR 8177
Label demandé :	UMR
N° actuel :	8177
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Claude FISCHLER
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Daniel FABRE

Membres du comité d'experts

Président :	M. Bruno MARTINELLI, Université Aix-Marseille
Experts :	M. Jacques BAROU, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble
	M ^{me} Tiphaine BARTHELEMY DE SAIZIEU, Université de Picardie
	M ^{me} Françoise DOUAIRE-MARSAUDON, CNRS, Marseille
	M ^{me} Carole LE CLOIEREC, Université Aix-Marseille (représentante du CoNRS)
	M. François PICARD, Université Paris Sorbonne (représentant du CoNRS)
	M. Fabio VITI, Université de Modena et Reggio Emilia, Italie

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Gabriel Dupuy

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Michèle BEAUSSANT, CNRS INSHS

M. Giorgio BLUNDO, EHESS

M^{me} Edwige LANGEVIN-FABIANI, CNRS Délégation Ile de France Est



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Création : 1^{er} janvier 2006

Localisation : 105 Bd RASPAIL / 75006 Paris

Historique :

L'Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du contemporain (IIAC) a été créé en 2006 à l'initiative du CNRS et de l'EHESS par la fusion de trois équipes jusque là distinctes et autonomes : le LAIOS, le LAHIC et le CETSAM et qui est devenu en 2007 le Centre Edgar Morin (CEM). Cette même année a été créée l'Équipe Anthropologie de l'écriture produit d'une segmentation de chercheurs du LAHIC, érigée au statut de « centre » (par l'EHESS) et d'équipe émergente par la direction de l'IIAC. En 2010, le Laboratoire d'Anthropologie Urbaine fut rattaché à son tour. Les composantes d'équipes étaient alors au nombre de cinq. L'équipe d'Anthropologie de l'Écriture quittera l'IIAC en 2012 avec la création du Labex CAP (Création, Art, Patrimoine). Au cours du premier quadriennal, la gouvernance de l'IIAC était assurée par un secrétariat général et un comité des directeurs d'équipes prenant les décisions à l'unanimité. L'autonomie des composantes était maintenue au plan des programmes comme du recrutement. La nouvelle direction mise en place, en deux temps, puis surtout à partir du 1^{er} janvier 2012, s'engagea, dans la perspective du programme quinquennal 2014-2018, dans l'organisation d'un « laboratoire intégré » avec des thématiques synthétiques de recherche transversales aux équipes dont l'existence est pérennisée en tant que « centres » par l'EHESS. Le programme de laboratoire intégré est formalisé par le projet soumis à l'évaluation de l'AERES. Il s'organise autour d'un pôle recherche constitué de 3 axes - Environnement, Culture, Politique - et d'un pôle médias composé de plusieurs ateliers.

Équipe de Direction

M. Claude FISCHLER : directeur d'UMR

M. Daniel FABRE : directeur adjoint

Nomenclature AERES :

SHS2_3, SHS2_4



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	11	10	10
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	35	26	25
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	19	17	0
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	1	1
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	8	6	6
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	2	0
TOTAL N1 à N6	78	62	42
Taux de producteurs	97,6 %		

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	148	
Thèses soutenues	49	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	14	
Nombre d'HDR soutenues	5	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	25	19



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

L'Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (IIAC) dispose de plusieurs atouts et points forts. Il regroupe d'excellents chercheurs dont l'activité scientifique et la renommée sont reconnues. Cette excellence de l'institut s'accompagne d'une personnalité forte dans le paysage institutionnel et scientifique, y compris à l'international, et d'une capacité à s'y situer. Le bilan du dernier contrat quadriennal montre que l'institut s'appuie sur le potentiel et le dynamisme de certaines de ses composantes phares en matière de production scientifique, attractivité des conférences et des colloques, développement des échanges et des partenariats institutionnels nationaux et internationaux. En se fondant sur leurs thèmes les plus fédérateurs, ces composantes sont en mesure de renforcer cette dynamique si elle reste centrée sur le projet, c'est à dire la construction d'un laboratoire intégré. Par l'ampleur de la présence éditoriale et de la production scientifique, l'institut dispose d'une large audience dans les milieux et institutions de la recherche en sciences humaines. Les thèmes de recherche concernent les interrogations les plus actuelles des sciences humaines et sont en prise avec les évolutions contemporaines des sociétés. Avec une orientation marquée de partenariat avec les pouvoirs publics, l'institut est en mesure de répondre à la demande sociale et institutionnelle d'anthropologie des pouvoirs publics nationaux et européens. L'un des points forts est en effet l'engagement dans la recherche sur contrats représentant un financement global à hauteur de 75% des ressources (3,8 M€). En plus d'un accord cadre avec le Ministère de la Culture et de la Communication, l'institut est, en 2012, en charge de 10 programmes de l'ANR, de 26 contrats de recherche publique régionale, nationale et internationale et de 6 contrats de recherche privée. L'ensemble de ces éléments témoigne d'une bonne reconnaissance de la part des pouvoirs publics et de la société civile.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Le point le plus critique pour la bonne vie du laboratoire est la pluralité et la dispersion des sites de l'IIAC : LAHIC à Charenton ; LAIOS, avenue de France ; CEM, rue d'Athènes ; TRAM, avenue de France. Cet éparpillement crée d'importantes difficultés de circulation, de rencontre et d'organisation des activités de l'IIAC. C'est un facteur de risque pour le projet d'intégration. Le nombre important de doctorants (148), associé à ce problème de la dispersion des sites, pose la question de l'encadrement réel des étudiants, voire de la cohérence d'une politique de recrutement IIAC des doctorants. L'offre de séminaires apparaît élevée mais tellement dispersée qu'on peut se demander comment les étudiants parviennent à faire des choix pour leur cursus de formation à la recherche.

L'unité ne pourra manquer d'être affaiblie, au moins temporairement, par le départ de plusieurs chercheurs jouissant de l'audience la plus large. Le problème de relais entre porteurs de programmes se pose à plusieurs niveaux, ainsi en ce qui concerne certains thèmes comme celui de l'alimentation (axe 1), thématique extrêmement porteuse tant en termes de synergie scientifique qu'en termes d'intérêt pour la société.

Alors que les doctorants semblent mobilisés par le projet, signe de difficultés qu'entraîne leur dispersion par « centres » ainsi que d'inégalités d'encadrement au sein de l'école doctorale 286 de l'EHESS, l'un des points à améliorer avec urgence est la prise en compte des besoins et des propositions des doctorants dans le cadre du laboratoire intégré. L'organisation, sur un nombre restreint de sites et avec périodicité, d'un séminaire et d'ateliers IIAC aménageant les échanges et les restitutions de terrain est plébiscitée. Une politique transparente et centralisée des contrats doctoraux ainsi que des autres soutiens financiers et logistiques apparaît aussi comme une nécessité. Il y a certes un nombre élevé de thèses en cours à l'IIAC mais il y a aussi un nombre inquiétant de thèses à calendrier prolongé, souvent prémisse d'abandon. L'organisation de l'accueil et de l'insertion au sein de l'IIAC doit être significative dès la première année d'inscription en thèse. Par la volonté d'initiative et de transversalité dont ils ont fait montre, prenant acte des améliorations apportées en 2012 par la mise en place d'un service chargé de la vie étudiante, les doctorants doivent apparaître comme une priorité de gouvernance et une force de développement de l'IIAC.



Recommandations

Une plus forte concentration géographique, avec dans l'idéal un site unique, renforcerait la visibilité de ce laboratoire. Il gagnerait sans doute aussi à resserrer son identité thématique et conceptuelle autour de ses points forts et de ses composantes les plus solides. Il serait possible de s'appuyer sur une revue susceptible d'être identifiée comme l'organe central de sa production. Il faudrait sans doute aussi faire un effort plus grand de valorisation de l'interdisciplinarité qui apparaît non seulement comme une valeur scientifique revendiquée (par l'intitulé du laboratoire) mais comme une expérience réelle de travail collectif (cf. les publications et les manifestations).

La formation des doctorants peut également jouer comme un facteur important de visibilité si elle devenait réellement unitaire et non plus seulement transversale. Sans mettre en cause la tutelle historique de l'EHESS, l'adossement à une université serait peut-être à envisager afin d'élargir le recrutement déficitaire d'enseignants-chercheurs.

Un renforcement de la gouvernance scientifique et administrative de l'IIAC est enfin à envisager afin d'engager de nouvelles phases du projet et passer de la simple synergie à une intégration effective. Même si beaucoup de chemin a été parcouru en interne pour dépasser les appartenances aux cinq équipes fondatrices et si l'on sent une réelle volonté de travailler ensemble dans le cadre des trois axes, l'IIAC manque encore paradoxalement de visibilité de l'extérieur. Alors que la stratégie de transmission de la direction est programmée à court terme, la transmission à des chercheurs plus jeunes à moyen terme devrait être rapidement anticipée afin d'assurer une continuité du projet de laboratoire. Ce problème de direction et de continuité de la responsabilité scientifique se pose à plusieurs niveaux face aux échéances prochaines de départ à la retraite de directeurs de recherche à fort rayonnement. S'il est bien préparé, ce renouveau démographique pourrait favoriser une nouvelle intégration, avec le recrutement de chercheurs provenant d'autres structures, mais en cohérence avec celles de l'IIAC.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique de l'Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain a été considérable tant en quantité qu'en qualité entre 2009 et 2012. La production scientifique de l'institut est de plus de 50 ouvrages, 80 directions d'ouvrages, 34 directions de numéros de revues, 247 chapitres, plus de 400 ACL, 436 publications de doctorants et de nombreuses communications dans des colloques internationaux. Le pourcentage de « producteurs » est donc remarquablement élevé (96%). L'IIAC a organisé 88 manifestations scientifiques au cours de cette période.

Sur le plan qualitatif, les chercheurs de l'institut ont publié de nombreux ouvrages et numéros de revues importants pour l'évolution de la discipline, les échanges entre disciplines de sciences humaines (sociologie, histoire, sciences politiques, économie etc.) sur des thèmes contemporains en prise avec les mutations et les événements. Ils ont en outre largement contribué au renouvellement épistémologique de l'anthropologie.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Rayonnement

Grace à la maîtrise, sur près de vingt ans, d'éléments structurels magistraux de la discipline (CNU, section 38 du CNRS, revue *L'Homme*, collections) et la réputation de certains de ses membres et groupes, le rayonnement de l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain reste très important dans le paysage des sciences sociales. Cette réputation se fonde sur la forte identité des équipes, l'ampleur, la diversité et la qualité des publications, ainsi que sur une forte activité éditoriale, l'excellent niveau de ses conférences, colloques et séminaires, la diffusion des résultats de la recherche ainsi que sur le nombre de contrats de recherche et la qualité des partenariats nationaux et internationaux.

Attractivité académique

En ce qui concerne les doctorants et les formations à la recherche, l'attractivité de l'IIAC est essentiellement fondée sur son implication dans l'école doctorale 286 de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Le nombre relativement élevé de doctorants encadrés par des membres de l'unité est un indicateur global d'attractivité. Un élément plus spécifique et significatif d'attractivité est la proportion de doctorants étrangers : 50%. Cependant, une fusion mal vécue au cours des premières années n'a pas permis d'instaurer une suffisante visibilité de l'IIAC comme tel au sein du dispositif doctoral. Une discordance perdue entre la dynamique de fusion des entités au sein de l'institut et la tradition d'un découpage par "centres" au sein de la tutelle EHESS avec une incidence sur la sélection pour les contrats doctoraux. Cette situation préjudiciable à l'attractivité spécifique de l'IIAC devrait être améliorée avec l'achèvement du processus de fusion entre les organismes fondateurs et une officialisation du dispositif unitaire et de ses axes de recherche, "l'IIAC se présentant non plus comme une structure fédérative mais comme un laboratoire intégré" (p. 5 du Projet scientifique 2014-2018).

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain met en œuvre de fortes interactions avec l'environnement social et économique avec un nombre important (26) de contrats financés par les pouvoirs publics français et européens, les organisations internationales. Il a par ailleurs plusieurs contrats de recherche (6) avec des entreprises et organismes du secteur privé. A côté d'une longue et étroite collaboration avec plusieurs institutions dépendant plus ou moins directement du Ministère de la culture et de la communication (Musée du quai Branly, DRAC, conservatoires régionaux, ethnopoles), se sont développés et diversifiés des programmes de recherche contractuelle avec les Ministères de la santé, de l'agriculture, de l'environnement. Ces programmes axés sur des thèmes contemporains, voire d'actualité, ont permis d'étendre le rayonnement académique et de multiplier les partenariats internationaux vers l'Afrique, l'Amérique du nord et du sud et l'Europe.



Ainsi, de nombreux secteurs de l'environnement social, économique et politique, français et européen sont concernés par les travaux de l'unité. Une grande conscience de l'environnement, ce que l'on est en droit d'attendre d'experts – disciples de l'inventeur – de la notion même d'"environnement humain", permettant une forte présence dans les contrats nationaux et européens, tout en gardant une sage distance vis-à-vis d'une recherche exclusivement finalisée en fonction des bailleurs. L'engagement des équipes de l'IIAC dans la recherche sur contrats a représenté, au cours du contrat quadriennal écoulé, un financement global à hauteur de 75% des ressources (3,8M€) ce qui témoigne positivement de l'interaction avec les organismes et institutions de l'environnement social, économique et culturel.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Malgré la genèse et les revirements d'une création difficile puis, en cours de route, le départ d'une équipe de recherche (Anthropologie de l'écriture), le travail de refondation entrepris par la nouvelle direction de l'IACC a suscité auprès de chacune des équipes, et dans toutes les catégories (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, ITA), un élan qui s'est transformé en une véritable dynamique, en particulier au plan scientifique. Cette réorganisation, bien pensée, s'inscrit d'abord dans la mutualisation des fonctions supports par la création sur un même lieu (boulevard Raspail) d'une administration centrale de l'IIAC, unifiée et visible de tous. L'objectif d'intégration semble avoir conquis l'ensemble de ses membres, favorables et positivement tournés vers l'avenir. Le nombre de membres présents lors de la visite du comité d'experts en témoigne. Personne n'a fait état de regrets par rapport au fonctionnement qui était celui des équipes fondatrices. Il serait dommage que des problèmes structurels liés à la question, non résolue, de la dispersion des sites, viennent gâcher cet état de fait et cette dynamique.

Dans le cas des I.T.A, si quelques personnes ont exprimé certaines frustrations par rapport à leur plan de carrière, tout le monde semble être satisfait de la collaboration avec les chercheurs. Personne ne se sent déconsidéré dans son travail. Les TC, fonction support, sont soudés et forment une équipe. Les IE, qui sont en grande majorité dans des fonctions de soutien à la recherche, sont plus dispersés mais ont trouvé leur place dans les équipes de recherche.

Sur le plan de la gouvernance, la politique volontariste d'intégration, demandée au cours de la précédente visite de l'AERES (2009), a été engagée assez tardivement. L'équipe dirigeante actuelle l'a prise en charge de manière résolue et avec cohérence. Cette action recueille une adhésion des personnels qui semble très large. Aucune voix ne l'a mise en cause au cours de la visite et elle a, au contraire, été soutenue par les chercheurs, les ITA et les doctorants qui se sont exprimés. Une nouvelle étape est cependant à franchir avec une évolution de l'organigramme de direction (p. 29 du document de synthèse). Sur le plan de l'organisation, le conseil de laboratoire, mis en place récemment fonctionne progressivement et doit être impliqué dans la refondation. Un conseil de laboratoire est un lieu démocratique d'échange autour de la recherche active mais aussi de prises d'avis et de décisions très importants pour la vie de l'institut. Il faudra veiller à la représentativité des ITA et des doctorants au sein de cette structure.

Comme de nombreux laboratoires, l'IIAC est confronté aux départs à la retraite de ses chercheurs et enseignants-chercheurs. La rationalisation pertinente des thèmes de recherche est un gage d'attractivité dont il est possible d'attendre les demandes de rattachement de nouveaux chercheurs et/ou de nouvelles associations. Malgré tout, il faudra être vigilant et répondre aux demandes formulées du IIAC (4 CR - 1 DR et 1 IE Ministère de la Culture). Pour cela, l'équipe a insisté sur l'importance cruciale de bénéficier du soutien des tutelles afin de soutenir les efforts entrepris et de rester sur une ligne d'excellence.



Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Les retombées de la recherche sur l'enseignement et la formation des doctorants semblent importantes et avérées au niveau des équipes par le biais des séminaires et des directions de thèses. Le nombre élevé d'inscriptions en thèse (148) témoigne d'une attractivité globale de l'IIAC. Cependant, le comité relève que, du fait de la faible implication des enseignants-chercheurs titulaires de l'EHESS dans l'IIAC, les étudiants sont à cheval sur deux institutions et doivent trouver par eux-mêmes le chemin d'intégration dans les centres, les équipes et laboratoires. Cette situation est source de difficultés et de frustrations. L'Institut est donc, de ce fait, actuellement coupé d'une partie des doctorants. L'implication réelle des doctorants dans les activités de l'IIAC ne va pas de soi. Elle se fait de manière différenciée et inégale, par cercles concentriques, en fonction d'attitudes subjectives différentes, des directeurs des thèses. Il en résulte un manque de transparence, d'information et surtout d'échanges. Le nombre de doctorants reste malgré tout élevé (en partie à cause d'une proportion non définie de thèses à calendrier long). Le pourcentage de ceux qui sont financés correspond approximativement à ce qui s'observe dans la plupart des unités de recherche en sciences humaines et sociales.

La rencontre avec les étudiants a été révélatrice de ces difficultés et de ces espoirs. Les 18 doctorants présents (sur 148 doctorants enregistrés) présumés actifs et engagés, ont défendu avec conviction à la fois la réalité de l'adhésion des étudiants de chacune des cinq entités de l'IIAC (désignées comme « centres » dans le cadre de l'EHESS) et l'ampleur de leurs attentes de la construction d'une unité de recherche intégrée. Ils ont insisté sur les conséquences des actions allant dans ce sens : une meilleure reconnaissance des étudiants au plan institutionnel et scientifique ; la présence d'interlocuteurs dans les équipes mais aussi au niveau de l'IIAC ; le succès des journées doctorales (ex. : décembre 2012) ; le financement possible des terrains au niveau de l'IIAC. Les doctorants paraissent apprécier le poste de chargée des enseignements et de la vie étudiante créée depuis peu. Il est l'interface entre la direction et les doctorants. Il faut continuer en ce sens car ce poste est actuellement le point clé de l'information et de la communication pour les doctorants qui se trouvent sur les différents sites de l'IIAC. Les étudiants ont énoncé leurs difficultés : pas de lieu dédié aux étudiants au niveau de l'IIAC ; pas d'accueil des nouveaux étudiants au niveau de l'IIAC ; difficultés de communication entre étudiants nuisant à l'information de manière générale, conséquences négatives de la multiplicité et de la dispersion des sites. La grande diversité d'implication des doctorants est désormais ressentie, elle commence à être analysée, et un grand espoir est mis par eux dans la nouvelle structure avec son pôle Formation et vie étudiante.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

La stratégie proposée par l'équipe dirigeante commence à porter ses fruits puisque le désir et la volonté de « refondation » sont aujourd'hui largement partagés par les membres de l'IIAC, après des années de difficultés et de tensions. Le projet à cinq ans apparaît excellent, riche et porteur, propre à amplifier encore le rayonnement scientifique de cette unité-phare de la recherche française. Il suggère certaines réflexions de balisage. Chaque axe se présente encore comme plus ou moins l'héritage de l'une des unités fondatrices. Les synthèses et les synergies restent encore largement à construire au sein des axes comme à l'échelle de l'Institut.

L'idée de construire trois grands axes de recherche en y impliquant et y mélangeant des chercheurs venus des cinq équipes fondatrices devrait s'avérer très pertinente comme facteur de refondation. Même si la notion du "contemporain" s'est avérée très fédératrice dans un passé récent, il faudrait à l'unité des sous-intitulés plus explicites pour la rendre plus visible et identifiable de l'extérieur : les notions de crise et de rupture ont été proposées mais la notion d'institution revient dans la majorité des programmes et semble fédératrice. L'adhésion des chercheurs à ces nouveaux axes semble d'autant plus forte que ceux-ci débouchent sur des questions particulièrement stimulantes. Emportés par ces propositions, certains porteurs de projets semblent toutefois manquer de réalisme et sous-estiment les difficultés d'accès à certains terrains. Ce n'est peut-être que la contrepartie inévitable de l'enthousiasme qui saisit les chercheurs à l'orée d'une nouvelle aventure intellectuelle.



En conclusion, il fallait prendre un nouveau cap, à la suite de la vigoureuse et récente (2010) réaction au délitement et à l'éclatement en projets concurrents et stratégies opportunistes. Le choix d'affirmer trois thématiques à la lecture nécessaire, stratégique, était courageux. Il apparaît, à la visite, assumé, évident, grâce à l'implication à la tête de chacune (et du pôle audiovisuel) de duos de chercheurs jeunes, dynamiques, inventifs, et issus chaque fois d'équipes différentes. Le travail de problématisation du thème fédérateur de « l'anthropologie du monde contemporain » a été repris en profondeur et reste complètement d'actualité au sein des cinq équipes porteuses du projet (CEM, LAHIC, LAIOS, LAU, TRAM). L'engagement de l'IIAC dans les ANR et les ERC a transformé les rapports de l'unité à son environnement. Les effets bénéfiques en ont été en particulier le renforcement des réseaux dans lesquels l'IIAC est impliqué et l'augmentation de l'attractivité de l'institut. La mutualisation des fonctions de support entretenant la dynamique générale (en particulier le pôle audio-visuel) est un effort qui doit être soutenu et amplifié. Les opérations de synergie entre les axes et les équipes qui ont été entreprises sont l'enjeu stratégique du projet. Elles doivent donc être soutenues de manière assurée par la direction de l'Institut et le conseil de laboratoire.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début :	10 janvier 2013 à 9h
Fin :	10 janvier 2013 à 18h
Lieu de la visite :	IIAC
Institution :	EHESS
Adresse :	105, Boulevard Raspail 75006 Paris
Locaux spécifiques visités :	Laboratoire

Déroulement ou programme de visite :

9h-9h 30	Réunion des experts (seuls)
9h 30-9h 45	Intervention des tutelles
9h 45 -10h 45	Présentation du bilan par la Direction et les chercheurs
10h 45-11h 45	Questions des experts
11h 45-12h 45	Entretiens de membres du Comité avec les Doctorants (seuls)
11h 45-12h 45	Entretiens de membres du Comité avec les ITA (seuls)
12h 45-14h	Repas (experts seuls : plateaux-repas)
14h-14h 45	Présentation du projet de l'UMR par la Direction et les chercheurs
14h 45-15h 30	Questions des experts
15h 30-16h	Réunion des experts (seuls)
16h-16h 30	Entretien du Comité avec la Direction (seuls)
16h 30-17h 30	Réunion des experts (seuls : premières discussions sur le rapport).



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

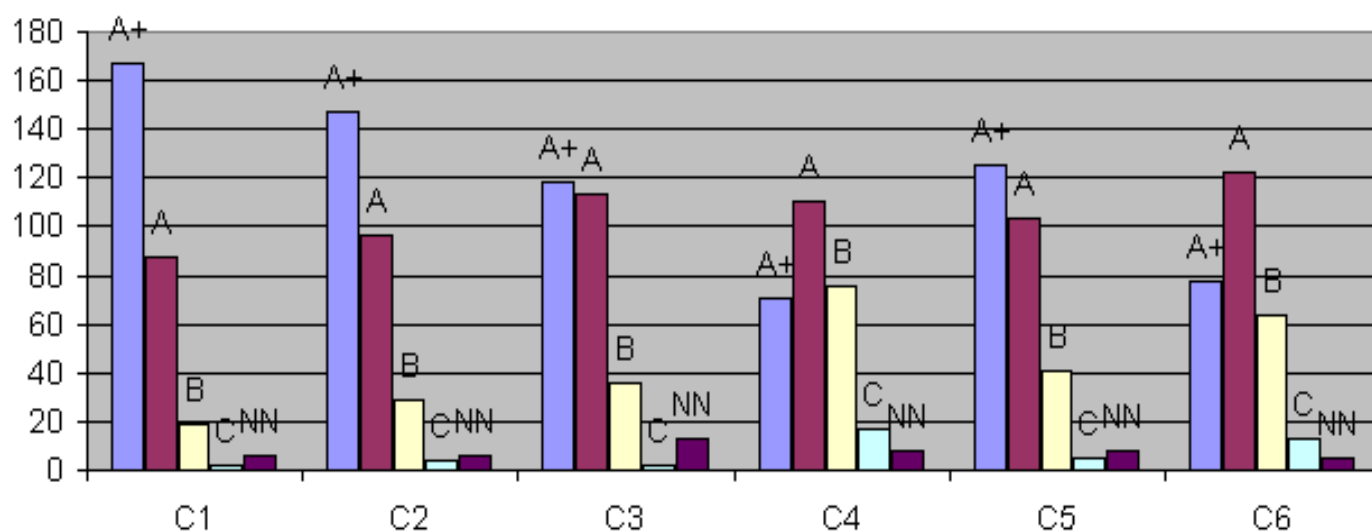
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 • Observations générales des tutelles

PhC/DD/20-2013

Le président

Paris, le 21 mai 2013

Monsieur Pierre Glaudes
Directeur de la Section des Unités de
Recherche
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Réponse au rapport du comité de visite de l'AERES sur « l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain » (IIAC) (S2PUR140005353)

L'EHESS a reçu le rapport du Comité de visite de l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain avec grand intérêt et une certaine surprise. L'intérêt est lié à l'évaluation positive de la nouvelle organisation de l'IIAC et à celle des réformes adoptées pour mieux accueillir les doctorants ou pour créer des synergies propices aux échanges entre les centres et équipes de recherche. La surprise intervient face à des phrases telles que celle-ci : « Sans mettre en cause la tutelle historique de l'EHESS, l'adossement à une université serait peut-être à envisager afin d'élargir le recrutement déficitaire d'enseignants-chercheurs » phrase d'autant plus surprenante que la mission de l'AERES ne semble pas de redessiner le contour des établissements. Tout en remerciant le Comité de visite de bien vouloir concéder à l'EHESS une tutelle historique, nous nous interrogeons sur les raisons de cet énoncé. Il semble que le comité de visite n'ait pas tenu compte du processus de constitution du IIAC. Les centres de recherche ne sont pas le fruit d'un « découpage », mais celui de traditions scientifiques distinctes dont certaines furent antérieurement portées par des UMR spécifiques. Compte tenu de l'histoire du IIAC, le projet présenté témoigne au contraire d'une identité thématique et conceptuelle déjà bien affirmée, susceptible d'alimenter les débats et de donner une assise renforcée au positionnement stratégique de cette unité interdisciplinaire orientée sur le contemporain.

Plus de la moitié des chercheurs et des enseignants-chercheurs du IIAC sont titulaires d'une HDR, l'UMR est donc en mesure d'assurer un taux d'encadrement important. Les pratiques peuvent être marquées par des traditions différentes, mais toutes les équipes sont confrontées à la faible dotation de l'école doctorale n°286 de l'EHESS qui a la responsabilité de l'attribution des contrats doctoraux financés par la subvention d'Etat.

La réunion des centres et des équipes de l'IIAC dans un même ensemble est un processus complexe qui s'accomplit progressivement et par la détermination de ses membres. Le présent rapport de l'AERES appuie judicieusement cet effort, il convient cependant cette évolution ne se fasse pas au détriment de l'expérience scientifique accumulée dans les centres de l'IIAC.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués,



Pierre-Cyrille Hautcœur

Réponse de la direction du IIAC (UMR 8177) au rapport de l'AERES

Nous accusons réception du rapport du comité d'experts de l'AERES. Sa visite, initialement prévue le 5 février, a finalement été avancée au 10 janvier ; la notification de ce changement a été reçue le 17 décembre ; le rapport est parvenu à l'EHESS le 4 avril. La communication récente du rapport, suivie des convocations d'une Assemblée Générale et de la constitution d'un Conseil de Laboratoire rénové, explique le caractère un peu tardif de notre réponse.

Nous nous félicitons du caractère généralement très favorable du rapport et souhaitons apporter ici quelques précisions factuelles suivies de brèves remarques concernant les suggestions et préconisations de l'AERES.

Il est indiqué que, en 2010, le LAU « fut créé à son tour ». En réalité, le Laboratoire d'Anthropologie Urbaine existait de longue date en tant qu'unité propre du CNRS ; il s'agissait donc d'un rattachement et non d'une création.

En ce qui concerne le départ de l'équipe « anthropologie de l'écriture », c'est en juillet 2012 qu'il a eu lieu. La nouvelle orientation politique date donc de l'arrivée d'une nouvelle direction en décembre 2011 : c'est cette nouvelle politique qui conduit à la séparation avec l'équipe « écriture » et non l'inverse.

En ce qui concerne les points dont l'AERES estime qu'ils peuvent être améliorés, nous prenons bonne note du diagnostic concernant les doctorants et les efforts à réaliser dans ce domaine. Nous avons d'ores et déjà consenti un effort pour soutenir les prochaines journées doctorales et d'autres manifestations initiées par les étudiants ; nous projetons la mise à leur disposition éventuelle d'un lieu de réunion ; nous nous efforçons d'unifier et clarifier l'offre de séminaires.

Ceci étant, il est important de rappeler que le taux d'encadrement du laboratoire prend en compte les personnels CNRS (directeurs de recherche et chargés de recherche HDR), et non pas seulement les enseignants chercheurs de l'EHESS. Le point qui, d'ailleurs, a soulevé un certain étonnement dans le rapport est la suggestion de « s'adosser à une université » pour élargir le recrutement déficitaire d'enseignants-chercheurs.

En ce qui concerne la visibilité institutionnelle du IIAC, nous envisageons la mise en place d'opérations ad hoc (colloque international, journées du IIAC) et l'institution d'un « grand séminaire » du laboratoire.

La nouvelle gouvernance du IIAC a d'ores et déjà été mise en place en ce qui concerne le Conseil de Laboratoire rénové, qui s'est réuni pour la première fois le 16 avril. Une deuxième réunion est prévue le 18 juin.

A Paris, le 26 avril 2013

Claude Fischler,

Directeur, UMR 8177